





EXTRAIT DE LA REVUE
MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE PRIMITIVE DE L'HOMME
3^{me} Série — Tome III — 1886 — Juillet

SÉPULTURES ADVENTIVES

ET

VIOLATIONS DIVERSES DES OSSUAIRES MÉGALITHIQUES DE L'ÂGE DE LA PIERRE

PAR M. É. CARTAILHAC

Les sépultures de l'âge de la pierre se sont trouvées exposées dans la suite des siècles à des violations nombreuses. Les auteurs de ces bouleversements avaient cherché à satisfaire leur curiosité ou bien à s'emparer de trésors mystérieux ; quelquefois ils voulaient utiliser la crypte soit pour la transformer en cabane, soit même pour y placer leurs morts. Enfin ils pouvaient être mus par quelques sentiments superstitieux.

Ainsi s'expliquent l'état de ruine et surtout les remaniements que nous avons tous observés, le mélange d'objets d'époques diverses, des inscriptions récentes gravées sur les parois, la présence de squelettes humains ou de mobiliers funéraires n'ayant aucun rapport avec ceux dont ils avaient pris la place.

Nous avons, d'ailleurs, des renseignements historiques qui jettent sur cette question un jour tout particulier.

On voit par un passage de Cassiodore qu'une des attributions des sayons des Goths était de faire ouvrir les tombeaux où l'on soupçonnait des trésors et de faire respecter en même temps la cendre des morts.

Les prêtres avaient placé dans l'examen de conscience du Germain du ^{xix}^e siècle, cette interrogation : N'as-tu pas volé et pillé un tombeau ?

La loi salique défendait d'ouvrir et de dépouiller les tombeaux. Les décrets des conciles établissent d'une manière rigoureuse que les mo-

numents de pierre furent, en France et sans doute aussi dans les pays voisins, l'objet de la vénération des peuples.

Le concile d'Arles, en 452, ordonne que si quelqu'un allume des flambeaux, rend un culte à des arbres, à des fontaines ou à des pierres, ou bien néglige de les détruire, il soit réputé coupable de sacrilège.

Le concile de Tours, en 567, et d'autres prononcent les mêmes condamnations; celui de Nantes, en 658, engage les évêques et leurs serviteurs à démolir et transporter dans des endroits inconnus où l'on ne puisse plus les trouver, ces pierres qui, dans certains bois et lieux écartés, sont encore l'objet d'un culte.

Enfin un décret de Charlemagne, daté d'Aix-la-Chapelle, en 789, condamne absolument et exècre devant Dieu les arbres, pierres et fontaines auxquels des gens insensés rendent un culte.

« Que celui, dit-il, qui, suffisamment averti par la publication, ne ferait pas disparaître de son champ les simulacres qui y sont dressés ou qui s'opposerait à ceux qui auraient reçu l'ordre de les détruire, soit traité comme sacrilège. »

C'est bien de nos monuments mégalithiques qu'il s'agissait; car ils forment encore aujourd'hui la majeure partie des pierres qui attirent l'attention superstitieuse du peuple de nos campagnes oubliées de leur histoire vraie et de leur destination primitive.

Nous aurons l'occasion de dire que l'Église eut souvent l'habileté de détourner au profit de son Dieu la vénération que les premiers Français témoignaient aux divinités vaines; nous verrons la croix dressée au sommet des menhirs préhistoriques; nous pouvons, dès à présent, montrer un dolmen de la Charente transformé en autel chrétien.

Aux environs de Saint-Germain-sur-Vienne, près de Confolens, il y a un monument remarquable, sur lequel se sont appuyés les rares auteurs qui, en dépit de toute évidence, ont soutenu que tous les dolmens n'étaient pas tous anciens. Au premier moment, dit M. W.-G. Lukis, on est saisi d'étonnement, mais, après l'avoir étudié, son histoire, très simple, se déroule d'une manière convaincante. C'est un ancien tombeau qui a été modifié et approprié à un autre usage plusieurs siècles après sa construction. La pierre de table reste seule du monument primitif, et il y a des dessins taillés sur sa surface inté-

rieure qui dénotent son âge et son usage. Ces dessins, pour les énumérer brièvement, consistent en une hache (de pierre), attachée à son manche qui a une bride pour le poignet ou garde, comme celles qui sont représentées dans les sculptures du Morbihan; et une seconde haché sans manche; on ne peut pas se tromper sur l'histoire qu'elles démontrent. La pierre de table repose sur quatre colonnes de dessin « gothique », du XII^e siècle environ.

Une petite chapelle absidale, de 12 mètres de longueur sur 5 de largeur, de la même date probablement que les colonnes, enfermait le monument; les murs, d'une maçonnerie très grossière, étaient visibles en 1826 à fleur de terre et l'entouraient; la terre, sous la pierre de table, avait été creusée avec le dessein de gagner de la hauteur pour les colonnes; quatre marches descendaient de la porte de l'ouest jusqu'au sol de la chapelle; et la pierre oblongue représentée dans le plan est la dalle de l'autel chrétien. Tous ces faits tendent fortement à établir la conviction qu'on enleva, au XII^e siècle, les pierres brutes primitives qui soutenaient la pierre de table, et qu'on mit une à une les colonnes à leur place sans toucher à la pierre de table et sans changer son élévation première. Sans doute, la chose était difficile, mais elle n'était pas dangeureuse. Toutes les colonnes varient de dimensions et de hauteur pour satisfaire aux inégalités du grand bloc. Leurs bases ne sont pas au même niveau, et leurs chapiteaux ne sont pas en ligne l'un avec l'autre. Tous ces faits importants appuient l'opinion que le terrain n'avait pas été préparé d'avance, et que les colonnes n'avaient pas été placées pour soutenir une lourde pierre de table, pesant environ 20 tonnes, qu'on aurait été obligé de hisser et de placer sur les colonnes.

Le motif qui fit transformer ainsi la destination d'un monument pré-historique apparait clairement à l'esprit de celui qui voudra vivre par la pensée au milieu des populations encore à moitié païennes de ce pays, à l'époque où le christianisme achevait d'établir sur elles sa domination matérielle et morale.

Les faits que nous allons énumérer sont d'un ordre différent.

La chambre sépulcrale primitive de l'allée couverte de la Couëtte en Ploufragan, Côtes-du-Nord, était intacte avec son urne mal cuite, son collier en os et ses hachettes de silex disposées en cercle, dit-

on. Au milieu de la galerie d'accès, un Gallo-Romain s'était pratiqué une cachette où il avait laissé les débris de son petit ménage. A l'entrée, des poteries grossières, un foyer et du charbon attestaient que dans les temps modernes, probablement pendant les guerres de la Ligue, un paysan y avait trouvé un refuge. Dans la colossale allée couverte de Crucuno en Plouharnel vivait, vers la fin du dernier siècle, raconte Caillot-Delandre, un pauvre fou, nommé Thuriaf Le Durner ; ses parents, qui habitaient le hameau, l'avaient relégué là sans pitié pour les souffrances qu'il y devait endurer. Il vécut dix ans attaché dans cette prison sans porte, comme un chien dans une niche, mais plus mal abrité, car la pluie et le vent passaient entre les parois mal jointes de la grotte ; et l'on sait que sur cette côte, les rafales de l'équinoxe sont accompagnées d'averses diluviales. L'hiver venait fondre ensuite avec toutes ses rigueurs sur le triste refuge de l'insensé, qui n'avait qu'un peu de paille fangeuse pour se garantir du froid. Seulement, quand la saison devenait trop rude, la famille du fou pensait qu'il serait mieux dans l'étable, et on l'y enfermait. C'étaient là ses seuls jours de calme ; car, dans la grotte, il était perpétuellement en butte aux railleries et aux attaques des enfants du village, dont les provocations le mettaient en fureur et auraient rendu sa démence incurable, si elle ne l'eût été déjà. Il passa là dix années et il y mourut.

Les dates de 1448 et 1811, les monogrammes gravés sur les parois du souterrain funéraire du Castellet, près d'Arles, donnent seulement la preuve qu'on a pénétré fort anciennement dans le caveau. Dans la même région, la grande grotte des Fées de la montagne de Cordes servit de refuge à une nombreuse famille pendant la dernière épidémie cholérique, en 1884.

Dans les îles Orcades, à Maëshowe, une inscription gravée sur un dolmen atteste que des pirates danois venus dans l'île ont fouillé le tombeau et laissé ce rune en souvenir de leur séjour.

Pour faire suite à cette première série de faits, nous allons énumérer les sépultures secondaires ou adventives les plus notables.

Le plateau de Rosmeur, l'un des promontoires les plus avancés de la pointe de Penmarc'h, au nord-ouest du bourg de ce nom, est couronné par un vaste tumulus, écrété pour l'établissement d'une

batterie lors de nos guerres maritimes avec l'Angleterre. Sa masse se compose de terres mêlées de pierres brutes de toutes dimensions, parmi lesquelles M. du Chatellier père avait recueilli, en 1861, des fragments de poterie, des cendres, du charbon, quelques fers de javelot fortement oxydés et des monnaies romaines. Ses fouilles et celles de son fils, dix-huit ans plus tard, firent connaître l'existence de deux cryptes établis sur le sol ordinaire vers le centre du monticule, et d'une troisième petite et superposée. L'une était un long boyau entre deux murs, en gros blocs d'abord, puis en pierres sèches, couvert de neuf dalles, large de 0^m,85, long de 8^m,60, n'ayant pas 1 mètre de hauteur. Il renfermait des vases et des tessons isolés, quelques éclats de silex, deux pandeloques en oligiste polies, deux perles en quartz perforées à la manière néolithique par deux trous coniques se rencontrant au sommet, trois pointes en silex qui sont probablement des bouts de traits. Partie de ce mobilier était divisée en deux groupes, l'un au milieu, l'autre au fond de la crypte contre les blocs qui la fermaient, enfouis l'un et l'autre au milieu de cendres et de charbons.

Immédiatement sur une des dalles recouvrant cette sépulture vers le fond, était un petit coffre formé par quatre pierres plates posées de champ et recouvertes par une dalle. Dans cet espace de 0^m,70 sur 0^m,45, il y avait des cendres noires fines et onctueuses et de très petits éclats de silex.

A 3^m,50 de distance était la seconde crypte de 3 mètres sur 4, haute de près de 2 ; une galerie d'accès y pénètre jusqu'au centre, close à son entrée par deux dalles, recouverte par quatre autres ; les murs de tout le monument sont en pierres sèches, au-dessus de la chambre des dalles superposées forment une voûte grossière que supportent deux piliers dressés au milieu de la crypte.

Il y avait dans les terres de ce caveau quelques fragments d'os, de charbons, des tessons de poterie grossière, des percuteurs, une pierre à concasser le blé et une petite hachette en diorite, reliquat d'un ancien mobilier néolithique. Puis une vingtaine de monnaies romaines dont la plus récente est de Constantin, et deux fers de javelot pareils à ceux qu'avaient déjà livrés les couches supérieures du tumulus.

On n'a pu se rendre un compte exact du point par où l'on avait pénétré dans la crypte pour la dégager et y déposer un mort du bas empire. Le système de voûte et les piliers la soutenant sont bien exceptionnels ; ne seraient-ils pas contemporains de cette violation.

Dans le tumulus de Signac en Saint-Nazaire, il y avait deux mégalithes. Dans l'un, on remarquait un remplissage tout à fait exceptionnel, avec poteries romaines, des charbons, des pierres calcinées, des scories de minerai de fer, un débris de hache en pierre, des silex, etc. Tout établit un irrécusable bouleversement à l'époque gallo-romaine, sans doute. On a religieusement replacé les blocs sur l'allée et sur la grande chambre. Mais l'un de ceux qui recouvraient celle-ci reposait sur un pilier central mis là lorsque le remaniement avait été opéré, car il reposait sur les pierrailles de remplissage.

Les faits de Signac expliquent ceux de Rosmeur.

Aux environs de Paris, le fait de remaniement se présente comme une évidence absolue à Presles. Aux environs de Beaumont-sur-Oise, non loin de la Pierre-Turquoise, on découvrit une autre allée dans une pièce de terre appelée *La Justice*. Elle se composait d'un petit vestibule et d'une très longue chambre mortuaire séparés par une dalle percée d'un trou ovale. Le fond était dallé, les tables de recouvrement manquaient ; on les avait enlevées sans doute à l'époque romaine. A ce moment, on enleva une partie des matériaux qui remplissaient la crypte et le vide fut remblayé avec des terres de nuance plus foncée. Les explorateurs modernes, MM. A. Bertrand, de Quatrefages et autres recueillirent dans les parties inviolées l'outillage des tombes de l'âge de la pierre et dans le remplissage des objets très caractéristiques de l'époque, entre autres des monnaies d'Antonin le Pieux.

Un dolmen du plateau calcaire de Noguiér, aux environs de Rodez (Aveyron), était enfoui dans un vaste tumulus ; un genévrier seul poussait sur son sommet.

La chambre (3,60, long., 1,30 haut. et larg.) était fermée au fond par une petite dalle enclavée entre les deux grandes. Elle était précédée d'un vestibule rectangulaire, il y avait trois niveaux archéologiques appartenant à des époques bien diverses.

Ce premier se compose de toute la partie supérieure du remplis-

sage. Ce sont des fragments de brique et quelques os plus ou moins récents.

Le second très près du fond a donné quelques débris d'un squelette étendu au milieu de la chambre, ayant à droite les fragments d'une de ces larges et grandes épées, fréquents dans les tumulus du premier âge du fer. Quelques morceaux de fer indéterminables : l'un d'eux, un disque, ayant conservé les traces d'une étoffe, grosse toile assez grossière ; un ornement en forme de tasse avec huit petits cercles produits au repoussé, renforcé de deux plaquettes et percé au centre de quatre trous et des fragments de poterie assez fine en terre décaillée.

Enfin le troisième niveau, sur le sol même de la chambre et presque exclusivement dans les coins, a fourni des morceaux d'une poterie très grossière, une sorte de sifflet en dent de cochon, des pointes de flèches en silex.

Donc le tumulus et sa crypte sont de l'époque néolithique indiquée par ces objets qui accompagnaient les morts.

Bien plus tard un guerrier armé de l'épée en fer est décédé dans le pays. Au lieu de lui faire un tumulus particulier, on a trouvé plus commode de l'ensevelir dans un tumulus tout construit. On a ouvert le grand et beau tumulus du Genévrier, et rencontrant la crypte on y a placé le mort avec son mobilier spécial bien différent de celui des gens qui reposaient au dessous ; puis on a remblayé le vide et longtemps après l'antique sépulture a été encore violée, mais seulement superficiellement, peut-être par des chercheurs de trésor, certainement par des bergers désireux de trouver un abri sous la large dalle.

Cette fouille faite par M. G. de Mortillet en 1869 montre tout le parti qu'un explorateur habile sait tirer d'un gisement dont l'intérêt eût été méconnu par ces chercheurs plus désireux d'accroître leurs collections que de servir la science.

D'autres sépultures mégalithiques de l'Aveyron contenaient aussi les traces de sépultures adventives. J'ai trouvé dans l'une d'elles auprès du Casse, sur le Causse de Saint-Affrique, des bracelets en bronze probablement hallstattiens, et dans une autre, du plateau qui domine Roquetaillade et Peyre, une tombe entière de l'époque romaine.

La montagne est couronnée par des lignes et amas de pierrailles qui sont sans doute des ruines d'habitation. Le sol est parsemé de briques

à rebords et de poterie dite samienne. A côté s'étend le cimetière; chaque corps est enfermé dans une tombe longue, véritable coffre en dalles de pierre. Le dolmen en est absolument entouré, et l'une d'elles était à l'intérieur de la vieille crypte avec son squelette dont les os semblaient dater d'hier à côté de ceux qui gisaient en miettes sur le dallage et aux coins du dolmen avec les objets ordinaires de l'âge de la pierre.

Je ne doute pas que les Gallo Romains n'aient trouvé le mégalithe presque dans l'état où il s'offre à nos yeux; le tumulus avait disparu; le vieux tombeau préhistorique n'était déjà qu'une ruine. MM. Gosse, de Genève, et Ph. Salmon qui assistaient à mes fouilles partagèrent cette opinion.

h Ce dernier a lui-même constaté des sépultures adventives de l'époque romaine dans deux dolmens de l'Aube, l'un à Nogent-sur-Otfe, l'autre à la Saulsotte.

En résumé, ce sont là des faits exceptionnels qui s'éclairent mutuellement. Bien loin de rajeunir nos ossuaires mégalithiques comme l'ont soutenu quelques archéologues sans expérience ou systématiques ils confirment de tous points leur ancienneté.
